

Violences faites aux femmes : la ville d'Antony poursuit ses actions

À l'occasion du 25 novembre, Journée internationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes, la Ville mène différentes actions en novembre et décembre.

Les violences conjugales demeurent un phénomène de société majeur en France, avec plus de 272 000 victimes recensées en 2024 et 94 féminicides cette même année.

Les structures municipales s'impliquent

Le 11- Espaces Jeunes, structure municipale labellisée Information Jeunesse (SIJ), accompagne les jeunes jusqu'à 25 ans et elle accueille, du 24 novembre au 4 décembre, une exposition prêtée par le Centre Hubertine Auclert intitulée « Lutter contre le cyberharcèlement sexiste et sexuel ».

Les visiteurs pourront comprendre ce qu'est le cybersexisme et savoir comment réagir et où trouver de l'aide en cas de besoin grâce à 12 panneaux illustrés, des chiffres, des témoignages et des QR codes permettant d'accéder à des contenus bonus.

Le cinéma Le Sélect organise une avant-première du film *Love me tender* le 25 novembre, adaptation de l'ouvrage éponyme de Constance Debré, qui aborde notamment les violences psychologiques intrafamiliales et les violences institutionnelles que peuvent subir les femmes. Cette séance sera accompagnée d'une rencontre sur le thème « Femmes, genres, égalité » en partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme.

Le Centre communal d'action sociale organise le 11 décembre une Journée sur la lutte contre les violences intrafamiliales. Destiné aux professionnels et aux bénévoles associatifs, cet événement se veut à la fois informatif et collaboratif, pour outiller les participants.

Des actions pour les antoniennes

Cet engagement contre les violences se traduit par des actions directement adressées aux habitants. Depuis octobre 2024, le CCAS propose avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) une permanence juridique, gratuite et confidentielle. La juriste en charge de cette permanence reçoit sur divers sujets : droit de la famille, du travail, violences intrafamiliales et violences sexistes et sexuelles. Elle précise : « *Nous accompagnons les victimes de violences en priorité sur le plan juridique*

et pénal : nommer les actes, expliquer leurs droits et les procédures possibles. Parce que ces violences bouleversent souvent tous les aspects de leur vie, le CCAS met aussi à leur disposition, en partenariat avec le commissariat, des bons taxi et hôtel pour faciliter leurs démarches ou permettre un hébergement d'urgence. »

Des acteurs sensibilisés

La police municipale* a été formée en 2024, pour accueillir, détecter les femmes/hommes victimes de violences et les orienter vers les acteurs du territoire.

Le service du logement* traite de manière prioritaire les demandes de logement des personnes victimes de violences conjugales en garantissant leur placement prioritaire auprès des bailleurs.

Au sein du milieu sportif*, les associations sportives d'Antony ont été invitées, en 2025, à signer la charte de bonne conduite de l'association « Colosse aux pieds d'argile ». Elle vise à garantir le respect de l'intimité de chacun et chacune et précise les comportements attendus dans les équipements sportifs, les vestiaires, lors des déplacements ou encore dans la communication.

Les 16 associations sportives bénéficiant d'une convention de financement l'ont toutes adoptée et ont désigné en leur sein un référent « violences sexuelles ». Ils seront formés en 2026 par l'association « Colosse aux pieds d'argile ».

* Source : rapport 2025 sur l'égalité entre les femmes et les hommes

Stage de self défense

Le club Krav Maga d'Antony organise un stage de self défense spécialement conçu pour les femmes le dimanche 23 novembre de 14 h à 17 h, au parc des Sports de la Croix de Berny (10 Avenue Raymond Aron). Gratuit, il est ouvert à toutes les femmes, sans aucun pré requis sportif. Il a pour objectif de les initier aux techniques de Krav-Maga et à leur apprendre à se protéger efficacement face à une situation d'agression.

CONTACT

Béatrix Coupeau-Audic — Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43 · beatrice.coupeau-audic@ville-antony.fr